

Philippe DE LOMBAERDE et Michael SCHULZ (dir.), 2009, *The EU and World Regionalism. The Makability of Regions in the 21st Century*, coll. The International Political Economy of the New Regionalisms, Burlington, VT, Ashgate.

Michel Liégeois

Volume 42, Number 3, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006234ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006234ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this review

Liégeois, M. (2011). Review of [Philippe DE LOMBAERDE et Michael SCHULZ (dir.), 2009, *The EU and World Regionalism. The Makability of Regions in the 21st Century*, coll. The International Political Economy of the New Regionalisms, Burlington, VT, Ashgate.] *Études internationales*, 42(3), 418–420.  
<https://doi.org/10.7202/1006234ar>

avaient davantage d'échanges économiques et humains que les pays d'Asie et d'Amérique du Sud et donc davantage d'incitations à s'intégrer. Cet argument n'est cependant que partiellement convaincant. D'une part, parce que des pays interdépendants comme la Suisse et la Norvège peuvent très bien rester rebelles à une intégration poussée du type de celle de l'UE. D'autre part, parce que l'on aurait au contraire pu retourner l'argument en avançant la proposition que c'est parce qu'ils n'étaient pas assez interdépendants que les pays d'Asie et d'Amérique du Sud ont encore plus besoin d'intégration que les pays européens.

Enfin, le dernier argument sur « les idées directrices de Jean Monnet » ne convainc guère. D'une part, parce que l'ascendant de Jean Monnet sur les traités de Rome a été relativement faible. D'autre part, parce que l'idéalisme intégrationniste dépassait de loin l'influence de Jean Monnet. Aussi, parce que le rôle des idées en histoire mériterait d'être mieux analysé et série.

Par conséquent, l'explication du succès relatif de l'intégration en Europe par rapport aux autres régions du monde ne peut pas être réduite à trois facteurs contestables et trop généralisateurs, mais doit tenir compte d'une myriade d'éléments qui ne peuvent pas être présentés de manière atemporelle.

En conclusion, ce recueil contient des chapitres intéressants qui, pris séparément, contiennent tous des réflexions et des analyses stimulantes. Mais je ne recommanderais pas cet ouvrage pour une introduction didactique de politique comparée aux différents mécanismes d'intégration régionale dans le monde, car les textes sont trop techniques et

ciblent trop quelques problématiques bien précises.

René SCHWOK

Chaire Jean Monnet  
Institut européen  
et Département de science politique  
Université de Genève

### **The EU and World Regionalism. The Makability of Regions in the 21st Century**

*Philippe DE LOMBAERDE et Michael SCHULZ (dir.), 2009, coll. The International Political Economy of the New Regionalisms, Burlington, VT, Ashgate.*

Cet ouvrage collectif s'inscrit à la suite d'une quarantaine d'autres contributions à la collection *The International Political Economy of New Regionalisms*. Composé de dix-sept contributions rédigées par un groupe interdisciplinaire de chercheurs, le livre est encadré par de solides chapitres introductif et conclusif rédigés par De Lombaerde et Schulz. Ces derniers constatent qu'il existe une abondante littérature sur les déterminants de l'intégration régionale et sur les processus de régionalisation, mais ils observent en revanche que peu d'études ont été consacrées aux modalités par lesquelles une région donnée peut contribuer à l'intégration d'une autre région. En l'espèce, le livre vise à évaluer l'impact de l'Union européenne sur les processus régionaux d'intégrations dans différentes parties du monde. En effet, l'UE ne constitue pas seulement un modèle d'intégration susceptible d'inspirer d'autres ensembles régionaux. Il s'agit en outre d'un acteur politique dont l'action sur la scène internationale est marquée par la volonté de promouvoir les intégrations régionales. Dès lors, les auteurs de *The EU and World Regionalism*

comparent quinze processus d'intégration en posant deux questions centrales : 1) les projets régionaux d'intégration peuvent-ils être influencés de façon significative par l'UE ? ; 2) le processus d'intégration régionale procède-t-il de facteurs endogènes ou résulte-t-il de l'action de l'UE ?

L'approche choisie par l'ouvrage diffère dès lors de la plupart des études antérieures sur le sujet. En effet, au-delà de leurs spécificités respectives, les théories fonctionnaliste, néofonctionnaliste, institutionnaliste, constructiviste ou encore néo-régionaliste privilégient les déterminants intrarégionaux des processus d'intégration, au contraire de l'étude coordonnée par De Lombaerde et Schulz qui s'intéresse quant à elle aux influences extrarégionales.

À la suite du chapitre introductif, la contribution de Giulia Pietrangeli permet d'emblée de valider certaines intuitions. Une comparaison des politiques menées par l'UE en appui aux processus régionaux d'intégration met en évidence des composantes récurrentes, telles que l'encouragement au dialogue politique, la coopération économique et la promotion du libre-échange interrégional. De la même façon, l'UE n'hésite pas à soutenir de concert plusieurs niveaux d'intégration (régional et subrégional), considérant que ceux-ci vont se renforcer mutuellement. La conclusion de l'examen systématique des stratégies interrégionales de l'UE ne surprend guère : la coopération économique et la promotion des échanges commerciaux sont les principaux instruments mobilisés par l'UE pour soutenir les processus d'intégration dans le monde.

Ainsi que le laisse entendre le sous-titre de l'ouvrage, un autre concept

central discuté par l'ouvrage est celui de « faisabilité » (*makability*) des régions. Ce concept s'efforce de rendre compte de l'influence des facteurs extrarégionaux dans les processus d'intégration, mais son contour demeure inabouti, notamment parce qu'il peut aussi être vu comme une initiative de l'UE pour promouvoir son propre modèle d'intégration en fonction de ses intérêts politiques et économiques. Sur ce point précis, l'ouvrage ne propose pas d'avancée décisive et l'usage du concept de *makability of regions* demeure problématique dans ce champ de recherche.

L'une des caractéristiques du livre consiste dans l'hétérogénéité des chapitres en matière d'approches et de perspectives théoriques. Certains chapitres se contentent d'une approche strictement descriptive, sans option théorique précise. D'autres s'inscrivent de façon explicite dans la perspective constructiviste. D'autres encore empruntent des voies qui les conduisent aux marges de la science politique. Ainsi le chapitre rédigé par Rosalba Icaza Garza sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) adopte-t-il une approche qui relève de l'économie politique internationale critique. Ce faisant, le régionalisme de l'UE est d'abord considéré comme un projet politique contesté qui incorpore des idées, des identités et des idéologies ainsi que les politiques qui en résultent. Une telle approche éclaire certes le cas de l'ALÉNA sous un jour peu habituel, mais l'articulation de ce chapitre avec l'ensemble de l'étude est ténue.

Nul doute que certains lecteurs considéreront ce patchwork théorique comme une richesse et que d'autres regretteront qu'une telle diversité nuise à la cohérence de l'ensemble et à la

possibilité de comparer les différentes études de cas entre elles.

Les conclusions de l'ouvrage reflètent l'hétérogénéité mentionnée plus haut. Une grande variété de facteurs – intérêts économiques et commerciaux, considérations stratégiques, structures bureaucratiques – semblent concourir à l'orientation des politiques menées par l'UE envers les autres entités régionales. De surcroît, l'étude des perceptions des États et régions récipiendaires des politiques de l'UE semble indiquer que celle-ci est avant tout motivée par ses intérêts économiques. Au total, toutefois, le livre parvient à montrer une influence réelle de l'UE sur les processus d'intégration des régions avec lesquelles elle interagit. Objectif atteint, donc, pour cet ouvrage qui constitue un jalon important dans un champ de recherche encore peu exploré.

Michel LIÉGEOIS

*Centre d'études des crises  
et des conflits internationaux  
Université catholique de Louvain, Belgique*

## AFRIQUE

### **Africa's New Peace and Security Architecture. Promoting Norms, Institutionalizing Solutions**

*Ulf ENGEL et João Gomes PORTO (dir.),  
2010, Burlington, VT, Ashgate, 179 p.*

Depuis le milieu des années 1990, l'Afrique connaît d'importants changements politiques sur le plan continental. L'Organisation de l'Unité africaine (OUA), avec ses principes de non-ingérence et de souveraineté territoriale, s'est ainsi vue remplacée par une nouvelle organisation régionale, l'Union africaine (UA). Plusieurs facteurs ont précipité ce changement, au premier rang desquels figurent la fin de la guerre

froide ; la multiplication et l'aggravation de conflits internes sur le continent ; l'incapacité de la communauté internationale à résoudre les conflits africains (Rwanda, Somalie...) et son éventuel retrait desdits conflits ; et la perte de crédibilité de l'OUA aux yeux des populations locales.

Ces différents facteurs ont ainsi rendu l'OUA obsolète et ont préparé le terrain pour une nouvelle organisation basée sur d'autres principes et dotée d'un mandat plus ambitieux. L'UA, dont l'acte constitutif a été signé en 2000 à Durban (Afrique du Sud), a donc remplacé l'OUA en juillet 2002. Bien que reprenant certains des principes cardinaux de l'OUA, l'UA se reconnaît un droit d'ingérence dans ses pays membres dans les cas extrêmes que sont les crimes de guerre, les génocides et les crimes contre l'humanité. Se donnant explicitement pour mission de promouvoir la paix, la sécurité, l'état de droit, la bonne gouvernance et la démocratie, tout en protégeant les droits humains, l'UA s'est progressivement dotée d'un cadre légal qui jette les bases d'institutions ayant pour but de prévenir, gérer et résoudre les crises internationales ou domestiques (à cet égard, l'entrée en vigueur du Protocole relatif au Conseil de paix et de sécurité, en décembre 2003, marque une date charnière). Censée être totalement en place depuis 2010, l'opérationnalisation de cette ambitieuse Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS ou APSA en anglais) tarde cependant à se matérialiser malgré un nombre impressionnant d'avancées.

*Africa's New Peace and Security Architecture. Promoting Norms, Institutionalizing Solutions* est un ouvrage collectif, réalisé sous la direction d'Ulf Engel (Université de Leipzig) et de João